



Dossier suivi par :

Lionnel DUCLOZ, C.T.R. lducloz@lfpl.fff.fr

Xavier LACRAZ, C.T.R. xlacraz@lfpl.fff.fr

## Formation Professionnelle Continue des Educateurs B.E.F. – B.M.F.

*Saint Sébastien sur Loire, le 10 Juillet 2018*

Cher collègue,

Vous êtes actuellement titulaire d'une licence technique régionale sur le territoire de la Ligue de Football des Pays de la Loire. Le cadre réglementaire vous impose de participer à **deux journées tous les deux ans, ou une journée par an.**

A ce sujet, pour ce nouvel exercice, la commission régionale du statut des éducateurs en lien avec l'E.T.R. a défini les principes ci-dessous :

- La journée ou les journées de formation continue proposées dans le catalogue doivent impérativement être réalisées **entre le mardi 28 août 2018 et le jeudi 28 février 2019**. Passé ce délai, vous serez considéré comme en infraction et la commission régionale du statut des éducateurs vous signifiera la sanction encourue pour la saison en cours et la suivante.
- Le nombre de places par session sera limité selon les sessions et nécessitera un minimum d'inscrits. En cas d'effectif insuffisant la session sera annulée et les stagiaires positionnés se verront proposer une autre formation.
- Pour information, les éducateurs ayant participé à un stage de 2 jours ou plus se verront valider deux journées de formation continue maximum.
- Les inscriptions se feront uniquement par le site internet de la Ligue : <https://lfpl.fff.fr/inscriptions-formations/>
- Le prix d'une journée est de 49,00 € repas et pause-café matin et midi inclus. Cette saison, vous avez la possibilité d'utiliser un bon de formation de 25 €, celui-ci doit être transmis à la Ligue avec la confirmation d'inscription. Il sera à retirer lors de votre inscription en téléchargeant et renseignant le bon pour retour.
- Les titulaires d'une licence régionale pourront, au titre de la formation professionnelle continue obligatoire, participer en tant que stagiaire à un module de 1 jour organisé dans un des districts ou à un module de 2 jours ou un stage de 4 jours à la Ligue des Pays de la Loire de Football. Dans ce cas, le prix du stage sera celui indiqué dans le catalogue de formation.
- Les formateurs habilités qui encadrent, au minimum se verront comptabiliser, au titre de la FPC, une journée pour un module de deux jours ou deux journées pour un CFF complet encadré.

Nous attirons votre attention sur deux points :

1. Suite à votre inscription sur internet, vous devez nous faire parvenir votre règlement (courrier ou messagerie officielle) en précisant le module choisi et votre qualité de BEF ou BMF.
2. Le règlement ou la prise en charge du club doit nous être parvenu au minimum 15 jours avant la date choisie, sans quoi votre inscription sera annulée.

Nous vous souhaitons une excellente saison,  
Dans l'attente de vous rencontrer.

